

Après débat, cette motion, mise aux voix, est agréée, par le vote suivant:

(Vote n° 144)

POUR

Messieurs

Abbott
Alexander
Allard
Allmand
Anderson
Andras
(Port Arthur)
Andres
(Lincoln)
Appoloni (M^{me})
Baker
(Gander-Twillingate)
Baker
(Grenville-Carleton)
Baldwin
Basford
Beaudoin
Béchar
Bégin (M^{lle})
Benjamin
Blais
Blaker
Blouin
Boulanger
Breau
Brewin
Buchanan
Bussièr
Caccia
Cafik
Campagnolo (M^{me})
Campbell (M^{lle})
(South Western Nova)
Caron
Chrétien
Clark
(Rocky Mountain)
Clermont
Collenette
Comtois
Condon
Corbin
Corriveau
Côté
Cyr
Danson
Daudlin
De Bané
Demers
Dionne
(Kamouraska)
Dionne
(Northumberland-
Miramichi)
Douglas
(Bruce-Grey)
Douglas
(Nanaimo-Cowichan-
Les Îles)

Drury
Dupont
Dupras
Ethier
Fairweather
Faulkner
Firth
Fleming
Flynn
Fortin
Fox
Francis
Gauthier
(Roberval)
Gauthier
(Ottawa-Vanier)
Gendron
Gilbert
Gillespie
Goodale
Goyer
Graffey
Guay
(Saint-Boniface)
Guay
(Lévis)
Guilbault
Harquail
Herbert
Hnatyshyn
Hogan
Holmes
Hopkins
Isabelle
Jamieson
Johnston
Joyal
Kaplan
Knowles
(Winnipeg-
Nord-Centre)
Lachance
Lajoie
Lalonde
Lang
Langlois
Laniel
Lapointe
LeBlanc
(Westmorland-Kent)
Lee
Lefebvre
Leggatt
Lessard
Loiselle
(Chambly)
Loiselle
(Saint-Henri)
Lumley

Macdonald
(Rosedale)
MacDonald (M^{lle})
(Kingston
et les Îles)
MacFarlane
MacGuigan
Mackasey
Macquarrie
Marceau
Marchand
(Langelier)
Marchand
(Kamloops-Cariboo)
McCleave
McIsaac
McRae
Milne
Nicholson (M^{lle})
Nystrom
O'Connell
Olivier
Orlikow
Ouellet
Paproski
Parent
Pelletier
Penner
Peters
Philbrook
Pinard
Portelance
Poulin
Prud'homme
Raines
Reid
Richardson
Roberts
Robinson
Rodriguez
Rompkey
Roy
(Timmins)
Saltsman
Smith
(Saint-Jean)
Stanbury
Stanfield
Stewart
(Cochrane)
Stollery
Symes
Tessier
Trudeau
Trudel
Turner
Watson
Yanakis
Young—148

CONTRE

Messieurs

Andre
(Calgary-Centre)
Bawden
Beatty
Clarke
(Vancouver Quadra)
Coates
Cossitt
Crouse

Darling
Diefenbaker
Dinsdale
Ellis
Elzinga
Halliday
Hamilton
(Qu'Appelle-Moose
Mountain)

Horner
Huntington
Jarvis
Kempling
Knowles
(Norfolk-Haldimand)
Lambert
(Edmonton-Ouest)
La Salle

Messieurs

Lavoie
Lawrence
MacLean
Malone
Marshall
Masniuk
Mazankowski
McCain
McKenzie
McKinley
Muir

Munro
(Esquimalt-Saanich)
Murta
Neil
Nowlan
Oberle
O'Sullivan
Patterson
Reynolds
Ritchie
Roche

Rynard
Scott
Stevens
Towers
Wagner
Wenman
Whiteway
Whittaker
Wise
Wooliams
Yewchuk—53

Le Sénat transmet un message à la Chambre pour l'informer qu'il a adopté les bills suivants:

Bill C-94, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1977;

Bill C-93, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1977.

En conformité des dispositions de l'ordre adopté le lundi 28 juin 1976, il est donné lecture de l'ordre relatif à l'étape du rapport du Bill C-84, Loi modifiant le Code criminel (meurtre et certaines autres infractions graves), rapporté avec des amendements par le Comité permanent de la justice et des questions juridiques.

La motion numéro (1) inscrite au nom de l'honorable député de Burnaby-Richmond-Delta (M. Reynolds), ainsi qu'il suit:

Qu'on modifie le Bill C-84, Loi modifiant le Code criminel (meurtre et certaines autres infractions graves), en supprimant l'article 1, est retirée.

Et un rappel au Règlement ayant été soulevé quant à l'acceptabilité de certaines motions, M. l'Orateur réserve sa décision.

Un message est reçu de l'honorable Wishart F. Spence, O.B.E., Juge puiné de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend au Sénat.

Au retour,

M. l'Orateur fait savoir que, lorsque la Chambre s'est rendue auprès de l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général, dans la salle des séances du Sénat, Son Honneur a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale au bill suivant:

Bill S-32, Loi de mise en oeuvre des conventions conclues entre le Canada et la France, entre le Canada et la Belgi-